

Euronext Notice

CORPORATE EVENT NOTICE >> Introduction par Offre publique D.L.S.I.

Place	Paris	Date	30/11/2006
N° Avis	PAR_20061130_5492_ALT	Marché	Alternext

ADMISSION D' ACTIONS ET OFFRE AU PUBLIC

Conformément aux Chapitre 1 (paragraphe 1.4) et 3 des Règles de marché d'Alternext, Euronext Paris SA a décidé l'admission sur Alternext:

- des 2 002 000 actions existantes composant le capital de la société D.L.S.I., et,
- d'un nombre de 500 000 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne,
- d'un nombre maximum de 20 020 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Un nombre maximum de 347 360 actions anciennes et de 500 000 actions nouvelles sera mis à la disposition du public et diffusé dans le cadre d'un Placement Global et d'une Offre à Prix Ouvert (OPO). Il est précisé que l'augmentation de capital pourra être réduite à 75% de sa taille initiale si la demande n'est pas suffisante.

- Fourchette de prix indicative : 9.50 EUR -11.00 EUR

Les informations concernant les modalités de l'offre sont fournies au public comme suit :

- Publication de la notice légale au BALO, le 1er décembre 2006 ;
- Un dossier d'information est disponible sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), sur le site Internet de l'émetteur (www.dlsi-interim.com) et du listing sponsor Industrie, Bourse, International (www.ibi.fr).

CARACTERISTIQUES DU PLACEMENT GLOBAL

Durée :	du 1er au 13 décembre 2006 à 17h00 (heure de Paris).
Nombre de titres :	un maximum de 762 624 actions soit 90% de l'Offre.
Etablissement en charge du Placement Global:	FORTIS.

CARACTERISTIQUES DE L'OPO

Ouvert aux :	personnes physiques, investisseurs personnes morales, fonds communs de placement.
Durée :	du 1er au 13 décembre 2006 à 17h00 (heure de Paris).
Nombres de titres :	un minimum de 84 736 actions soit 10% de l'Offre.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre Publique le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'Offre Publique sera au moins égal à 10% du nombre total d'actions offertes dans le cadre du Placement Global.

Décomposition des ordres en fonction du nombre de titres demandés :

- ▣ Fractions d'ordre A1 : entre 1 et 100 titres inclus.
- ▣ Fractions d'ordre A2 : au-delà de 100 titres.

Les ordres seront irrévocables et leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation, soit le 14 décembre 2006.

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions demandées, sans limitation de prix et seront réputés stipulés au prix de l'OPO.

Le résultat de l'OPO, ainsi que les conditions de négociation du 14 décembre 2006, feront l'objet d'un avis publié le 14 décembre 2006.

Libellé et transmission des ordres : les clients devront transmettre leurs ordres de souscription au plus tard le 13 décembre 2006 à 17h00 (heure de Paris). Les intermédiaires financiers transmettront les ordres de souscription dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 14 décembre 2006 à 10h00 (heure de Paris), au plus tard, les membres du Marché transmettront à Euronext Paris SA par télécopie (N° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres de souscription dont ils sont dépositaires selon le modèle reproduit en annexe. Cet état devra mentionner la répartition du nombre d'ordres et de titres demandés entre les fractions d'ordre A1 et A2.

Conditions d'exécution des ordres : les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient être satisfaits.

Règlement-livraison des titres acquis à l'OPO : Les opérations de Règlement-livraison des négociations du 14 décembre 2006 seront effectuées au moyen du service de livraison par accord bilatéral RELIT+, entre d'une part FORTIS (Code Affilié 572) et les adhérents acheteurs, d'autre part entre les adhérents et les intermédiaires collecteurs d'ordres, le 19 décembre 2006. L'ensemble des instructions SLAB RELIT+ devra être introduit dans le système au plus tard le 18 décembre 2006 à 12h00. L'instruction aura comme date de négociation le 14 décembre 2006.

Admission aux négociations des actions émises par D.L.S.I.

Euronext Paris fait connaître que, à partir du 14 décembre 2006, les actions décrites ci-dessous émises par D.L.S.I. seront admises aux négociations sur Alternext.

Principales caractéristiques des titres admis:

Nb Titres à admettre:	un maximum de 2 522 020 titres
Valeur nominale:	2.00 EUR
Prix d'émission:	9.50 EUR-11.00 EUR
Jouissance:	01/01/2006
Forme des titres:	Nominative ou au porteur
Listing sponsor:	Industrie, Bourse, International
Service financier:	Société Générale Securities Services (42)
Secteur ICB:	2793 Organismes de formation professionnelle et de placement

Cotation:

Grpe Cotation:	E2	Cotation:	Continu
Quotité:	1	Devise:	EUR
Unit / %:	Unit	Animateur de marché:	FORTIS
Garantie R/L:	Oui	Dépositaire local:	EUROCLEAR FRANCE
Libellé:	D.L.S.I.	Mnémonique:	ALDSL
ISIN:	FR0010404368	Code Euronext:	FR0010404368

Conditions particulières applicables aux ordres de souscription dans le cadre de l'OPO

- un même donneur d'ordre (personne physique ou morale) ne peut émettre d'ordres d'achat portant sur un nombre de titres supérieur à 20 % du nombre de titres offerts ;
- un même donneur d'ordre ne peut émettre qu'un seul ordre, qui ne peut être dissocié entre plusieurs intermédiaires financiers ; s'agissant d'un compte joint, il ne peut être transmis qu'un nombre maximum d'ordres égal au nombre de titulaires du compte ;
- les intermédiaires dépositaires d'ordres d'achat doivent s'assurer à la réception des ordres que les donneurs d'ordres disposent bien au crédit de leur compte des fonds (espèces) nécessaires ou l'équivalent en OPCVM monétaires pour être en mesure de régler les titres demandés ;
- Le teneur de compte, qu'il soit le négociateur ou le compensateur, est responsable du respect des obligations de couverture applicables aux donneurs d'ordres dont les comptes sont ouverts chez lui ;
- Euronext Paris SA se réserve le droit de demander aux intermédiaires financiers l'état récapitulatif de leurs ordres. Ces informations devront lui être transmises immédiatement par télécopie ;
- Euronext Paris SA se réserve également la possibilité de réduire ou d'annuler toutes demandes qui n'auraient pas été documentées ou qui lui paraîtraient excessives après en avoir informé le transmetteur d'ordres.

Il est précisé que l'augmentation de capital ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. Le début des négociations sur les actions D.L.S.I. n'interviendra donc qu'à l'issue des opérations de Règlement-livraison et après la délivrance du certificat du dépositaire.

CORPORATE EVENT NOTICE >> Public Offer

D.L.S.I.

Location	Paris	Date	30/11/2006
Notice	PAR_20061130_5492_ALT	Market	Alternext

LISTING OF SHARES AND PUBLIC OFFER

Euronext Paris has decided to admit on Alternext :

- 2,002,000 existing shares representing the outstanding capital of D.L.S.I. and,
- a maximum of 500,000 new shares by way of public offering,
- a maximum of 20.020 new shares from from a capital increase reserved to employees.

A maximum of 347.360 existing shares plus 500.000 new shares will be offered to public by the way of a Global Placement and an Open Price Offer (OPO).

- Price range for the offer: **EUR9.50 - EUR11.00.**

According to the demand, the capital increase shall be reduced to 75% of its initial size.
Information regarding the terms and conditions of the offer can be provided to the public as follows:

- A legal notice published in BALO on 1st December 2006
- A prospectus available on the site of the Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), on the issuer's website (www.dlsi-interim.com) and listing sponsor's website (www.ibi.fr)

Global Placement procedure

Date : as of 1st December 2006 to 13 December 2006 till 5:00pm (CET).
Number of shares : a maximum of 84,736 shares representing 90% of the Offer.
Bookrunner : FORTIS.

OPO procedure

Subscription open for : retail investors, legal entities and certain UCITS.
Dates : as of 1st December 2006 to 13 December 2006 at 5:00 pm (CET).
Number of shares : a minimum of 84,736 shares representing 10% of the Offer.

According to the demand, the number of shares offered within the OPO shall represent a minimum of 10% of the total number offered in the Public Offer.

Purchase orders can be divided into the following portions:
☐ A1 order portions : from 1 to 100 shares inclusive.
☐ A2 order portions : more than 100 shares.

Orders are irrevocable and their validity is limited to the day of introduction and first quotation, on 14 December 2006.

Orders will be stated in terms of number of shares, without a price indication, and will be deemed to be stipulated at the first quotation price.

The result of the offer will be announced by Euronext Paris SA in a notice on the day of introduction.

Transmission of orders: Client will send their purchase orders to the intermediaries by 5:00 pm (CET) on 13 December 2006. By 10:00 am (CET) on 14 December 2006, market members shall fax Euronext Paris SA (on 01 49 27 16 00), a list of purchase orders they have received, using the model given in Annex. The report should breakdown the number of orders and shares requested for A1 and A2 order portions.

Purchase orders placed are irrevocable and they will be valid on 14 December 2006 only.

Execution of orders: Unless all orders are filled in full, A1 order portions shall receive preferential treatment over A2 order portions.

Settlement/delivery of shares acquired under the OPO: settlement/delivery of 14 December 2006 trades will be through the delivery service of bilateral agreement RELIT+, between FORTIS (code 572) and purchasing members, and between members and intermediaries accepting orders, on 19 December 2006. All SLAB RELIT+ instructions should be entered in the system by 12:00 am (CET) on 18 December 2006. The trading day shown on instructions will be 14 December 2006.

Listing of the shares issued by D.L.S.I.

Euronext Paris announces that, from 14 December 2006, the shares described below issued by D.L.S.I. will be listed on Alternext.

Main characteristics of the securities to be listed:

Nb of securities to be listed:	a maximum of 2,522,020 shares
Nominal value:	2.00 EUR
Issue price:	EUR9.50- EUR11.00
Dividend due date:	1st January 2006
Form:	Bearer or registered
Listing agent:	IBI
Financial service:	Société Générale Securities Services 42
ICB sector:	2793 Business Training & Employment Agencies

Quotation:

Trading group:	E2	Trading:	Continuous
Lot size:	1	Ccy:	EUR
Unit / %:	Unit	Liquidity provider:	FORTIS
Guarantee:	Yes	Local depositary:	EUROCLEAR FRANCE
Product name:	D.L.S.I.	Symbol:	ALDSL
ISIN:	FR0010404368	Euronext code:	FR0010404368

Special conditions applicable to orders placed:

- any investor (natural person or legal entity) may not place purchase orders for over 20% of the shares offered;
- clients may place only one order each which may not be shared among intermediaries; for accounts with more than one holder, a maximum number of orders equal to the number of holders may be placed;
- upon receipt of orders, intermediaries must ensure that the investor has enough credit in his/her account (cash) or the equivalent money market instruments to pay for the shares requested;
- account holders, whether brokers or clearing members, shall ensure compliance with payment requirements by investors holding accounts with them;
- Euronext Paris S.A. reserves the right to require intermediaries to submit summary statements to their orders immediately by fax;
- Euronext Paris S.A. also reserves the right, after informing the transmitter of the order, to reduce or cancel any undocumented orders and those orders that it believes are excessive.

It is specified that the capital increase is not guaranteed. Consequently, the trading of D.L.S.I 's shares on Alternext will begin after the Settlement/Delivery i.e. 20 December 2006.

Annex

Document à adresser à Euronext Paris S.A.le 14 décembre 2006 à 10h00 (heure de Paris) au plus tard.

Document to be addressed to Euronext Paris S.A. on 14 December 2006 at 10:00 am (CET) at the latest.

fax : 01 49 27 16 00

OPO of D.L.S.I.

Membre dépositaire / *Depository member:*

Numéro affilié Euroclear France / *Affiliate number:*

Adresse / *Address:*

Nom du responsable / *Person in charge:*

Numéro de téléphone / *Phone number:*

Ordres de souscription / <i>Subscription orders</i>	Nombre de fractions d'ordre / <i>Number of order portions</i>	Nombre de titres / <i>Number of shares</i>
Fractions d'ordre A1 (entre 1 et 100 titres inclus) / Order portions A1 (between 1 and 100 shares inclusive)		
Fractions d'ordre A2 (au-délà de 100 titres) / Order portions A2 (more than 100 shares)		